

**PREVOST**

# CAMPAGNE DE RAPPEL

**CR13-61**

DATE : NOVEMBRE 2013	SECTION : 13 – Pneus et jantes
SUJET : Plaque de conformité des pneus M455 à bande large	

## APPLICATION

<i>AVIS AUX CENTRES DE SERVICE</i>	
<i>Vérifier que le bulletin s'applique au véhicule à l'aide de <b>SAP</b> ou de <b>Garantie en ligne</b> disponible sur le site web de PrevoSt, sous la rubrique Service / Garantie.</i>	
<b>Modèle</b>	<b>VIN</b> 
Autocars H3-45 Année modèle: 2005 - 2014	Du 2PCH3349961010351 jusqu'au 2PCH33490EC712478 Incl. **
Autocars X3-45 Année modèle: 2011 - 2014	Du 2PCG33491BC735002 jusqu'au 2PCG33493EC735538 Incl. **
Autocar XLII-45 Année modèle: 2005	Véhicule 2PCX3349551028579
Maisons motorisées H3-45 VIP Année modèle: 2008	Véhicules 2PCV334948C711292, 2PCV334958C711382 et 2PCV334928C711405
XLII-45 Entertainer Année modèle: 2006 - 2011	Du 2PCY3349361028974 jusqu'au 2PCYS3498BC729964 Incl. **
<b>Cette campagne n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par cette campagne seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.</b>	

**\*\* APPLICABLE UNIQUEMENT AUX VÉHICULES ÉQUIPÉS EN USINE DE PNEUS MICHELIN X ONE « SUPER SINGLE » 455/55 R22 SUR L'ESSIEU MOTEUR.**

## DESCRIPTION

Sur les véhicules visés par cette campagne, la plaque de conformité du Ministère des transports spécifie une pression de gonflage maximale à froid incorrecte pour les pneus d'origine à bande large 455/55 R22.5 type « X One Super Single » de Michelin.

Spécifiquement, la plaque indique une pression maximale de 125psi (862kPa) au lieu des 120psi (827kPa) spécifiés par le fabricant.

## MESURES À PRENDRE

Pour assurer la conformité du véhicule, les plaques doivent être remplacées et récupérées dans un Centre de Service certifié Prevost et la pression des pneus du véhicule réajusté au besoin, selon les spécifications du manufacturier.

Contactez votre *Centre de Service Prevost* le plus près pour prendre rendez-vous et effectuer ce remplacement. Ayez en main le numéro d'identification du véhicule ainsi que le numéro de la campagne de rappel CR13-61.

La liste complète de tous les Centres de Service Prevost est disponible en consultant le lien ci-joint : [www.prevostcar.com/réseau](http://www.prevostcar.com/réseau)

## MARCHE À SUIVRE (IDENTIFICATION DE LA PLAQUE)



### DANGER

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'interrupteur principal à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

1. Localiser la plaque de conformité du véhicule à l'un des deux emplacements suivants :
  - Tablier à l'arrière du banc du conducteur pour les véhicules de série H (Fig.1).
  - Tableau de commande latéral gauche au niveau des genoux, véhicules de série X (Fig.2).



Fig. 1 Plaque de conformité, véhicules de série H



Fig.2 Plaque de conformité, véhicules de série X

2. Sur la plaque de conformité, repérer les deux (2) informations suivantes (Fig.3) :
  - Pression maximale erronée des pneus de l'essieu moteur (validation).
  - Numéro d'identification du véhicule.

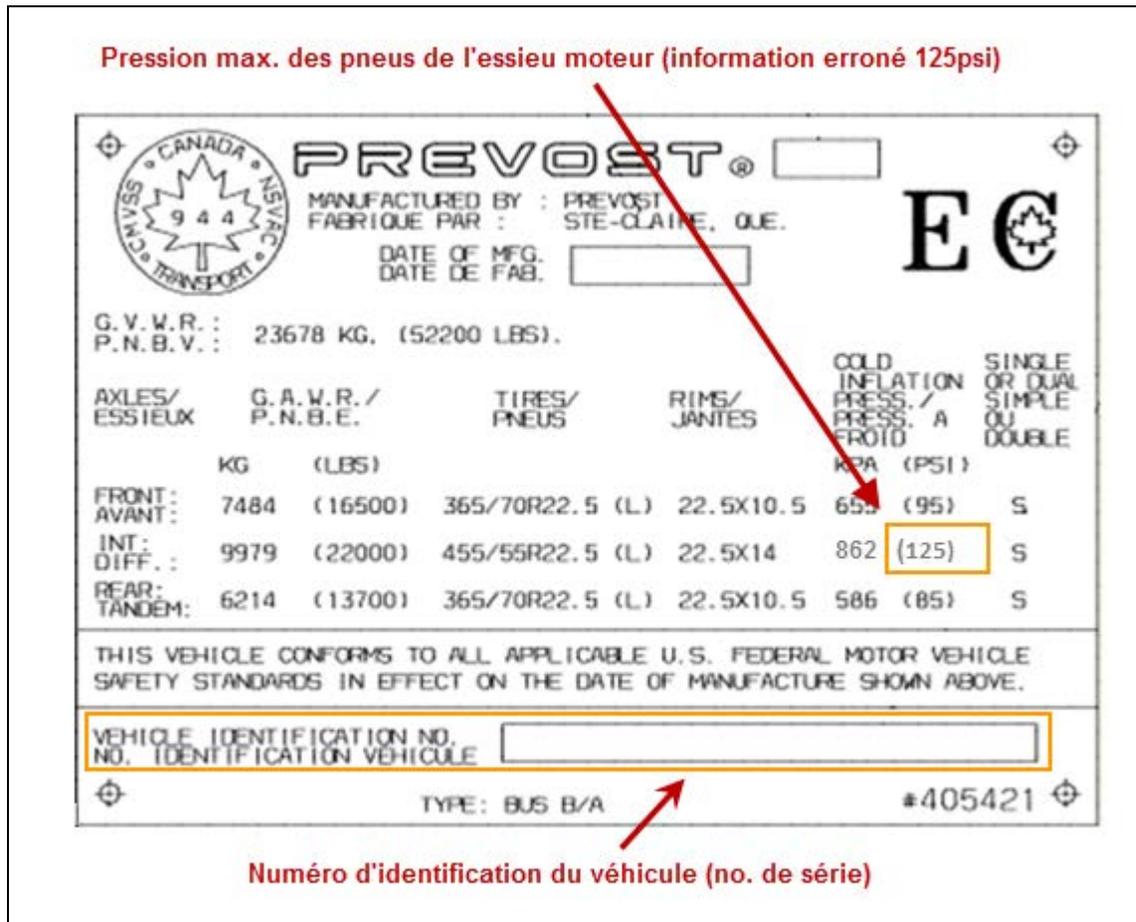


Fig.3 Plaque de conformité type du ministère des transports.

3. Contacter un Centre de Service PrevoSt pour procéder au remplacement de la plaque (spécifier la campagne de rappel CR13-61). Chaque plaque étant spécifique à un véhicule, le Centre de Service devra disposer du numéro d'identification complet du véhicule (numéro de série) pour commander la plaque de remplacement (Fig.3). Prévoir un délai de 3 à 5 jours ouvrables pour la réception des nouvelles plaques.
4. Sur l'essieu moteur du véhicule, vérifier que les deux pneus d'origine Michelin X One XDN2 « Super Single, ne dépassent pas la pression maximale de gonflage à froid de 120psi recommandé par le manufacturier. (Fig.4 et 5 ci-dessous).
5. Abaisser au besoin la pression sur les pneus de l'essieu moteur.



Fig.4 Pneu Michelin « X One Super Single » monté d'origine (455/55 R 22.5).

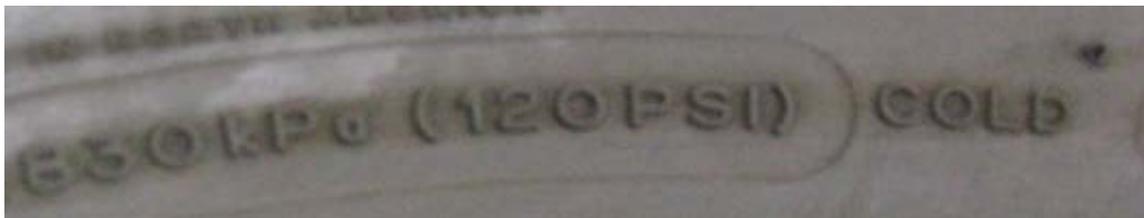


Fig.5 Pression maximale recommandée à froid tel qu'indiqué sur le flanc du pneu.



## ATTENTION

La valeur de pression maximale de gonflage indiqué sur la plaque de conformité est uniquement valable pour les pneus d'origine ou de remplacement **Michelin X One XDN2** de taille **455/55 R22.5**. Ces pneus sont ceux recommandés par Prevost pour tous ses véhicules équipés de pneus à bande larges.

Si le véhicule est équipé de pneus de remplacement à bande large de marque ou modèle différents, se référer à la **spécification du fabricant** des pneus pour la pression de gonflage maximale recommandée.

## POUR USAGE DU CENTRE SERVICE - PROCÉDURE DE REMPLACEMENT

### MATÉRIEL

Pièce No	Description	Qté
Voir instructions	Plaque de conformité du Ministère des transports	1
504106 ou équivalent	Rivet, 1/8po X 1/4po Aluminium	4

### REMARQUE

Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle au centre de pièce de **Ste-Foy**.

1. Commander spécifiquement une *plaque de conformité du Ministère des transports* au Centre de Pièces Prevost à l'aide du numéro d'identification du véhicule.
2. À la réception de la plaque, valider les deux (2) informations suivantes :
  - Le numéro d'identification de la plaque correspond bien à celui du véhicule.
  - Le numéro du type de plaque (en bas à droite) Fig.6 correspond au numéro de l'ancienne plaque (voir note ci-dessous pour exceptions).

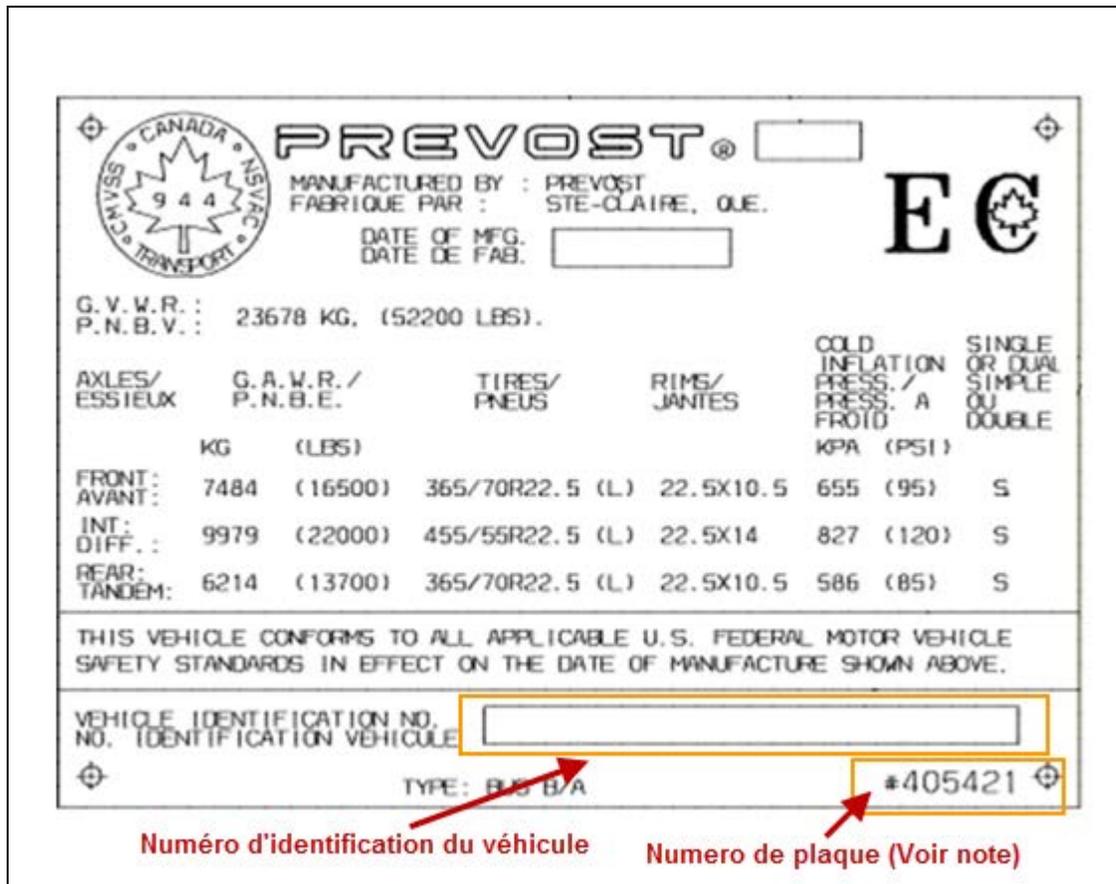


Fig.6 Numéro d'identification du véhicule et numéro de la plaque.

**NOTE :** Les deux (2) plaques suivantes ne sont plus disponibles, une plaque de remplacement sera fournie selon la charte ci-dessous:

Pièce d'origine No	Statut	Pièce de remplacement No
408303	Discontinué - Plaque de conformité X3-45	405421
408342	Discontinué - Plaque de conformité X3 VIP	408340

3. Les plaques sont maintenues en place par quatre (4) rivets aux extrémités (Fig.7). Pour les retirer, percer les rivets avec un foret de diamètre légèrement supérieur au corps pour en retirer la tête.



Fig.7 Rivets à retirer (4x)

4. Enlever la plaque et retirer les rivets des orifices de fixations à l'aide d'un poinçon de diamètre correspondant.
5. Fixer la nouvelle plaque à l'aide de quatre (4) nouveaux rivets de 1/8po de diamètre.

**NOTE : La nouvelle plaque doit être apposée au même emplacement que l'ancienne.**

**NOTE : Conserver la plaque d'origine et la remettre au directeur de succursale.**

## DISPOSITION DES PIÈCES



### IMPORTANT

**Centre de Service Prevost :** Veuillez impérativement retourner les plaques remplacées à - **Jeffrey R Gilchrist, Gérant de Conformité aux Règlements 35 Boul. Gagnon, Sainte-Claire QC, G0R 2V0 Tel.1-418-883-2888 poste 6567 [jeffrey.gilchrist@volvo.com](mailto:jeffrey.gilchrist@volvo.com)**

Veuillez aussi remplir le fichier de suivi disponible à l'adresse suivante : [Suivi CR13-61](#) en y apposant vos initiales, la date de remplacement, celle de l'envoi des plaques au gérant de conformité ainsi que le numéro de repérage postal de l'envoi.

## GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prevost et sera effectuée sans frais. Le temps estimé pour réaliser ce rappel est d'environ une demi-heure (0.5h).

## AUTRE

Bulletin VBC	N/A
Code de bris	13-03
Code de défaillance	09
Condition système	R
Pièce responsable	405421

Accédez à tous nos bulletins à cette  
adresse : <http://prevostparts.volvo.com/technicalpublications/fr/pub.asp>

Ou scannez le code QR avec votre téléphone intelligent.

Contactez-nous à [technicalpublications\\_prev@volvo.com](mailto:technicalpublications_prev@volvo.com) en  
spécifiant "AJOUT" comme sujet pour recevoir  
nos bulletins de garantie par courriel.

